



F.S.U.

SNUIPP-FSU 76
4, Rue Louis Poterat
76100 Rouen
02.35.63.85.08
<http://76.snuipp.fr/>
snu76@snuipp.fr



SNUipp
FSU

Mars 2020 n°257

Le bulletin du SNUipp-FSU 76

RÉFORME DES RETRAITES



ROUEN CDIS

P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 23/03/2020

AUSSI ABSURDE

BEAUCOUP MOINS DRÔLE

Retraite

Mouvement

Coronavirus

**METTONS CETTE RÉFORME
À LA RETRAITE !**



F.S.U.

**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

SNUipp 76
Bulletin du SNUipp
de Seine Maritime
I.S.S.N 1259-9646 / C.P.P.A.P
0720 S 07451
Directrice de la Publication :
Mélanie TJEDKHOU
SNUipp 76 : 4 rue Louis Poterat
76100 ROUEN
Mensuel imprimé par nos soins
Dépôt légal à parution



Réforme des retraites : tant qu'il le faudra !

La menace planait et c'est maintenant chose faite. De manière inédite, le gouvernement a décidé d'utiliser l'article 49-3 de la Constitution alors qu'il dispose de la majorité absolue à l'Assemblée Nationale.

C'est une manière indigne d'éluder le débat et de mettre un voile sur le rejet exprimé par des millions de citoyens et de citoyennes depuis plus de trois mois, contre la mise en place d'un système de retraites à points. Preuve supplémentaire de l'incapacité du gouvernement à convaincre sur son projet, ce coup de force est aussi un nouveau signe de mépris du gouvernement vis-à-vis de l'Assemblée, de l'opinion et du mouvement social. Cette décision renforce la détermination de la FSU et du mouvement syndical à poursuivre la mobilisation.

Le projet de système par points représente un recul pour les droits à la retraite de toutes les générations et particulièrement des jeunes.

Les formules générales et les slogans, très souvent mensongers, ne trompent plus personne.

Le gouvernement s'obstine alors qu'il est incapable de fournir une évaluation sincère sur l'impact financier et de lever les incertitudes sur le montant des pensions et l'âge de départ à la retraite. Ce qu'a souligné sévèrement le Conseil d'État.

Nous ne baisserons pas les bras aussi longtemps que le gouvernement ne retirera pas son projet.

Le SNUipp-FSU, avec les autres organisations de l'inter-syndicale, appelle à faire du 31 mars une journée d'action interprofessionnelle massive.

Sommaire

P2. Edito,
Contre animation
pédagogique :
ICEM

P3. Préparer son
mouvement
Coronavirus

P4-5-6
Dossier retraites

P7. Permutations,
Direction d'école,
Carte scolaire

P8. Calendrier,
RESF

Les Contre animations- pédagogiques

reprendre son métier en main avec la pédagogie Freinet

Nous, enseignantes et enseignants, participant·e·s et encadrant·e·s du stage syndical organisé par le SNUipp-FSU76 et l'ICEM76, revendiquons une autre formation.

Nous sommes, toutes et tous, des professionnel·le·s qui, selon nos expériences, nos lieux d'exercice, nos domaines de prédilection, possédons des compétences.

Nous réclamons une formation qui prenne en compte notre professionnalisme et nos besoins réels, une formation qui s'appuie sur le partage de nos compétences et de nos expériences.

Nous demandons que, lorsque des moyens de remplacement existent et ne sont pas utilisés, ce qui arrive à de nom-

breuses reprises lors d'une année scolaire, ceux-ci puissent être affectés pour permettre la visite de classe « en action » d'autres collègues.

Rien n'est plus formateur que de vivre, dans toute leur complexité et leur richesse, des temps de classe « réels ». Rien n'est plus formateur que de découvrir « pour de vrai » d'autres fonctionnements, d'autres outils, d'autres procédés pédagogiques, et de pouvoir en discuter ensuite comme l'ont prouvé les travaux de Luc Ria.

A l'heure où toutes les études internationales insistent sur l'importance de la formation des enseignant·e·s, à l'heure où l'OCDE révèle que « les professeurs français sont bien préparés sur le plan académique », mais qu'en revanche, « ils le sont beaucoup moins dans les autres compétences opérationnelles », il est urgent de faire évoluer notre formation. Il est indispensable de nous permettre d'é-

changer et de co-apprendre tous les gestes du métier ignorés par la formation. Qu'il s'agisse de pédagogie, de pratiques de classe, de gestion du comportement des élèves, d'interdisciplinarité ou de prise en compte du contexte multiculturel, nous avons beaucoup à apprendre de nos pairs.

Nous demandons que notre institution utilise les moyens à sa disposition pour assurer les remplacements des enseignant·e·s volontaires désireux d'observer le fonctionnement de classes d'autres enseignant·e·s volontaires.

Motion écrite à
Mont-Saint-Aignan,
le 6/03/2020



Préparer son MOUVEMENT avec le SNUipp-FSU

Une question ? Un doute ? Besoin d'aide ? Comprendre les nouvelles règles.

Le SNUipp-FSU 76 vous accompagne pour préparer votre mouvement avec toute son expérience de syndicat majoritaire ouvert à tout collègue, syndiqué ou pas !

Participez à un STAGE d'une journée.

Le SNUipp-FSU 76 organise 3 stages sur Rouen et au Havre de 9h à 16h30

- **jeudi 30 avril** à la maison de l'université de **Mont- Saint-Aignan**
- **lundi 4 mai** à Canopé, **Mont-Saint-Aignan**
- **mardi 5 mai** à la maison des syndicats Franklin **au Havre**

Attention, il faut envoyer la demande 1 mois avant.

Assistez aux RÉUNIONS d'INFORMATION SYNDICALE

Rouen :

le **mercredi 6 mai** de 9h à 12h au local du SNUipp-FSU, 4 rue Louis Poterat à Rouen.

Dieppe :

le **mardi 7 avril** à l'école Jules Ferry à 16h45.

toutes les aides



A l'heure actuelle, nous n'avons toujours pas eu connaissance de la note de service départementale rédigée par le DASEN et cela sans concertation avec les représentants des personnels.

De plus, aucun document ne nous sera envoyé. Il n'y aura pas de groupe de travail sur les cas particuliers, ni pour vérifier les barèmes ou corriger les erreurs, ni de CAPD mouvement !!

Confiance, confiance, annonce notre ministre !

Il sera plus que jamais indispensable de solliciter les représentant-es du SNUipp-FSU dans le cadre du mouvement (information, conseils, recours...).

Le calendrier serait le suivant :

- Publication de la note de service entre **mi-mars et début avril**
- Formulation des vœux du **30 avril au 12 mai**
- Communication aux collègues du barème calculé et phase de sécurisation et de correction des barèmes **courant mai**.
- Publication des résultats du mouvement : **2ème quinzaine de juin**

Des **PERMANENCES** seront organisées pendant toute la période du mouvement sur rendez-vous. Contactez-nous snu76@snuipp.fr ou au 02 35 63 85 08

Coronavirus: vers le stade 3

Le SNUipp et la FSU, comme l'ensemble des organisations syndicales, ont été reçues au ministère vendredi 6 mars pour faire le point sur l'épidémie et les différentes mesures en place.

Le ministre a réaffirmé la volonté du gouvernement de ne pas enclencher une fermeture généralisée des écoles et des établissements scolaires, se basant sur [le rapport de 2012](#) du Haut Conseil de Santé Publique. La situation sera appréciée au cas par cas et toutes les mesures ciblées de fermeture seront prises par le préfet en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Les [recommandations et la foire aux questions sont mises à jour quotidiennement](#) sur le site educ.gouv.fr. Le ministère considère que celles-ci ont valeur de circulaire.

La FSU a demandé que les personnels, comme les élèves, qui ont une pathologie les exposant aux formes les plus graves de la maladie déclenchée par le Covid-19 fassent l'objet d'une attention et d'une protection particulières. Ces pathologies peuvent être multiples : respiratoire, cardiovasculaire, diabète, maladies chroniques fragilisant le système immunitaire...

Le gouvernement est en train d'en établir une liste précise dans laquelle figurent d'ores et déjà le diabète et les maladies cardiaques. Pour ces personnels, la procédure pour bénéficier d'une mesure d'isolement est de consulter son médecin traitant qui délivre un arrêt de travail.

Dans ce cas, comme dans le cas d'un congé maladie ordinaire suite à une infection par le coronavirus, le jour de carence ne devrait pas être appliqué. Le gouvernement est en recherche d'une solution réglementaire, c'est donc un engagement à prendre avec prudence. L'autorisation spéciale d'absence prise par l'ARS pour les mesures d'éviction, de confinement ou d'isolement, dans un cluster ou en cas de risque de contagion, ne peut, elle, en aucun cas conduire au retrait d'un jour de carence. Le ministère n'a pas apporté de réponse précise sur les obligations de service en cas de confinement, il met en avant la continuité du service public qui passe par une information et un contact maintenu avec les familles.

Dans notre département, un CHSCT Académique spécial (article complet sur le site) a été réuni et un point d'information a eu lieu lors du CHSCT Départemental du 5 mars dernier. Nous avons pu poser nos questions et faire remonter les difficultés matérielles rencontrées dans les écoles.



Permutations : ça baisse encore !

Les résultats des permutations sont tombés et les taux de satisfaction sont encore en baisse.

Dans le 76, seulement 27 sortants pour 44 entrants. 91 restent non satisfaits. Ce n'est pas acceptable car de nombreux collègues sont dans des situations très difficiles et ce, depuis plusieurs années.

Les collègues ayant participé au mouvement inter-départemental ont reçu individuellement par SMS et sur leur messagerie professionnelle le résultat qui les concerne. C'est une des conséquences de la loi de transformation de la Fonction Publique, le travail de vérification globale de la régularité des opérations par les élus du personnel est rendu plus difficile. Pour autant, les équipes départementales du SNUipp-FSU sont mobilisées pour vous accompagner pour la suite.

Le SNUipp-FSU propose un **OUTIL EN LIGNE** (sur notre site) qui permet de répondre à chaque situation :

Le résultat est positif : Vous recevrez toutes les informations nécessaires pour participer au mouvement dans le département d'accueil et entrer en contact avec les élus du personnel de ce département pour toutes vos questions pratiques.

Le résultat est négatif :

Là aussi, un formulaire permet d'obtenir des explications et de contester ce résultat à partir des nouvelles règles de recours (un accompagnement dans ces démarches sera assuré par les élus du syndicat). Toutes les informations également sur le renouvellement de sa demande lors de la deuxième phase (ineat-exeat)



Changer de département



Direction d'école : point d'étape

Un groupe de travail départemental sur la direction d'école a enfin été programmé le 1er avril prochain pour répondre à la demande ministérielle dans le cadre de l'agenda social mis en place suite au suicide de la Directrice de l'école de Pantin. A ce jour, les comités départementaux se mettent en place sous des formes et à des rythmes différents d'un département à l'autre, sans cadrage spécifique de leur organisation et de leurs missions. Les réponses au questionnaire ministériel ont tracé la feuille de route des chantiers à conduire : la mise en place d'une **aide humaine**, l'**augmentation des temps de décharge** et une **formation** digne de ce nom. Le SNUipp-FSU rappelle son opposition à la mise en place d'un statut, position très majoritairement exprimée dans la consultation ministérielle.

Nous porterons également les questions de complexité et responsabilité des PPMS, la redondance des enquêtes et documents demandés par les services, la nécessité d'amélioration et simplification des outils numériques tels que ONDE, LSU, AFFELNET..., la problématique de la lourdeur des démarches liées à la santé (PAI) et au handicap des élèves.



Carte scolaire

Le SNUipp-FSU 76 a déposé en intersyndicale avec la CGTéduc76 une alerte sociale en vue d'un préavis de grève du 23 mars au 10 avril 2020.

Le nombre de postes prévus (pour rappel 6 postes pour la Seine-Maritime) ne suffira pas à combler les besoins sur le terrain !

Voici les revendications que nous portons :

Créer des postes nécessaires, en maternelle et élémentaire, pour qu'aucune classe ne dépasse 25 élèves et 20 en éducation prioritaire.

Limiter les effectifs à 24 élèves de la GS au CE1 sans surcharger les effectifs des autres classes, ni bloquer les organisations choisies en particulier en maternelle.

Tenir compte des effectifs des CE2, CM1 et CM2 lors des dédoublements de CP et CE1 en éducation prioritaire.

Ouvrir des classes et des postes particuliers (ULIS, RASED, remplaçants..) nécessai-

res au bon fonctionnement du service public d'éducation.

Comptabiliser les élèves d'ULIS dans le décompte des effectifs pour la carte scolaire.

Maintenir les postes d'enseignants spécialisés dans les CMPP.

Respecter les besoins en postes pour l'ensemble des classes hors éducation prioritaire et en particulier en milieu rural.

Octroyer du temps de décharge pour la direction d'école ainsi qu'une aide humaine pour aider dans les missions administratives.

Accompagner des élèves en situation de handicap par des personnels formés et qualifiés.

Le Groupe de Travail pour aborder ces questions aura lieu le 24 mars 2020, n'hésitez pas à nous remonter vos effectifs !



VENEZ VOUS INFORMER, COMPRENDRE,
ÉCHANGER, DÉBATTRE...

ouvertes
à tous

ENSEMBLE,
faisons vivre
nos droits



Stage syndical

STAGE « Préparer sa retraite »
Lundi 11 mai de 9h à 16h30
Maison de l'Université
à Mont Saint Aignan

Vous avez droit à 12 jours de stage de formation syndicale et à 9 heures d'information syndicale par année scolaire.

Cette journée rémunérée est une journée de formation syndicale. Elle n'est donc pas décomptée comme réunion d'information syndicale.

Calendrier RIS

AVRIL-JUIN

LE HAVRE

- jeudi 2 avril 17h-20h à la Maison des Syndicats Franklin spéciale carte scolaire et REP/REP+

ROUEN GAUCHE

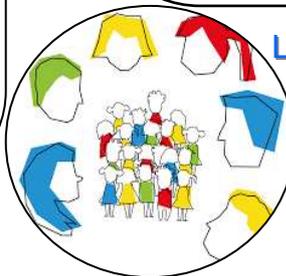
- vendredi 03 avril 17h-20h St-Etienne du Rouvray Centre culturel Jean Prévost

NEUFCHÂTEL

- mardi 7 avril 17h-20h Morville sur Andelle école primaire

DIEPPE

- mardi 2 juin 17h-20h école élémentaire Ferry



Le courrier à l'IEN et les modalités d'accès sont disponibles sur le site du SNUipp-FSU
76.snuipp.fr



Dimanche 26 avril 2020 14H à 20H
Friche Lucien, place Carnot à Rouen
Fête des couleurs et de la diversité,
des solidarités et de l'égalité

Les EGM dont la FSU et le RESF sont membres ont constitué un réseau de visiteur-se-s et d'observatoire citoyen du centre de rétention administrative de Oissel le 8 octobre 2019.

Avec trois objectifs :

- 1) Le lien avec les personnes retenues via les visites :
- 2) Témoigner publiquement sur ce qui se passe dans les CRA, et plus particulièrement dans celui de Oissel
- 3) Contribuer à soutenir les personnes retenues que le placement en rétention a éventuellement fragilisées.

Quatre mois de visites aux retenu-e-s ont permis de constater une situation urgente et dramatique en cours au sein du centre d'Oissel.

- conditions matérielles déplorables,
- enfermement d'enfants et d'adolescents,
- utilisation abusive des mesures de contraintes (isolement, menottes),
- exercice impossible du droit de recours pour certaines personnes,
- déferrements réguliers vers les établissements pénitentiaires de personnes en fin de rétention,
- allégations régulières de violences policières
- violations du droit d'asile de la part de l'autorité administrative.



Rejoignez le SNUipp-FSU 76 , 1er syndicat au niveau départemental et national.

Adhérez en ligne en 2 minutes ! adherer.snuipp.fr

UN SYNDICAT PRÉSENT PARTOUT
ET LEADER DANS 80 DÉPARTEMENTS



VOUS NOUS
SUIVEZ ?
adherer.snuipp.fr

